

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE LA LIBÉRATION DE LOURDES

Mercredi 19 août 2026



En raison de la cérémonie commémorative de la Libération de Lourdes, mercredi 19 août 2026 à 10 h, avenue de la Gare, devant la plaque placée sur la façade de l'hôtel Best Western-Beauséjour, des perturbations de circulation et de stationnement seront à prévoir :

CIRCULATION

Le mercredi 19 août 2026, à partir de 9 h 30 et jusqu'à la fin de la cérémonie, la circulation sera interdite :

- avenue de la Gare dans la partie comprise entre le rond-point Michel Crauste et l'avenue Hélios.

DÉVIATION

- Les véhicules en provenance de l'avenue Saint-Joseph ou sortant de la cour de la gare SNCF à destination du rond-point Michel Crauste seront dirigés vers :
 - l'avenue Hélios > la rue du Callat > la place Jeanne d'Arc > le boulevard de la Grotte (côte d'Anjouan).
- Les véhicules circulant au rond-point Michel Crauste à destination de l'avenue Saint-Joseph ou de la cour de la gare SNCF seront dirigés vers :
 - le boulevard de la Grotte (côte d'Anjouan) > la place Jeanne d'Arc > la rue du Callat > l'avenue Hélios.

STATIONNEMENT

Le mercredi 19 août 2026, à partir de 9 h et jusqu'à la fin de la cérémonie, les emplacements de stationnement matérialisés seront réservés :

- avenue Hélios dans le sens de la montée (côté droit de la chaussée),
- parking du Lapacca, au pied du cimetière, rue des Martyrs de la Déportation.

En vous remerciant pour votre compréhension et restant à votre écoute,

La Ville de Lourdes